Avis Public

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes diffusé par le soussigné, secrétaire d'arrondissement substitut de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance ordinaire du 1er décembre 2014 les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous :

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014–26–275**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « *Animation de la patinoire de la Petite-Italie* » qui se tiendra dans le parc de la Petite-Italie du 20 décembre 2014 au 4 janvier 2015, du lundi au vendredi, entre 12 h et 19 h et les samedis et dimanches, entre 9 h et 19 h, de même que du 5 janvier 2015 au 22 février 2015, du lundi au vendredi, entre 15 h 30 et 19 h 30, et les samedis et dimanches, entre 9 h et 19 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014–26–276**, permettant la vente d'articles promotionnels sur le domaine public dans le cadre de l'événement « *Animation de la patinoire de la Petite-Italie* », qui aura lieu dans le parc de la Petite-Italie du 20 décembre 2014 au 4 janvier 2015, du lundi au vendredi, entre 12 h et 19 h et les samedis et dimanches, entre 9 h et 19 h, de même que du 5 janvier 2015 au 22 février 2015, du lundi au vendredi, entre 15 h 30 et 19 h 30, et les samedis et dimanches, entre 9 h et 19 h, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014–26–277**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « *Sur grand écran près de chez vous* » qui se tiendra dans le parc de la Petite-Italie le 22 janvier 2015, entre 17 h et 20 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014–26–278**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « *Chacun son défi santé* » qui se tiendra dans le parc de la Petite-Italie le 14 février 2015, entre 13 h et 16 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014–26–279**, modifiant les jours et la fréquence de la collecte des matières résiduelles en vertu du *Règlement sur les services de collecte à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (R.R.V.M., chapitre S-0.1.1, article 33).

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014–26–280**, exemptant le propriétaire du bâtiment situé aux 6577-6789, rue Saint-Hubert, de l'obligation de fournir 2 unités de stationnement, en vertu du *Règlement sur les exemptions en matière de stationnement* (5984, modifié).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 3e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Fait à Montréal, ce 23 décembre 2014.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,

_____

Patrick Martel

>5968723